

Projet de Plantation au Clos Amaury

29 Octobre 2020

Conseil Municipal Landas
Commission: RH, Budget, Finances,
Transition énergétique, Ecologie,
Etudes de projets.

Ordre du jour

Une réunion d'information sur le projet municipal de plantation au Clos Amaury a été organisée au 8^e jour le 29 Octobre en présence d'habitants du Clos Amaury qui se sont déclarés intéressés, de représentants du 8^e jour et du conseil municipal.

Ordre du jour

- Tour de table
- Introduction
- Etude du projet
- Résultat de l'étude
- Phase 1
- Options
- Questions / Conclusion

Introduction

Engagement municipal

Landas Commune écoresponsable

Nous planterons des arbres partout où nous le pourrons. Nous nous appuyerons sur les associations / structures existantes (Planteurs volontaires, Nature en chemins) pour être efficaces.

Pourquoi planter des arbres?

- La production d'oxygène par la photosynthèse
- Le stockage du carbone présent dans l'atmosphère
- **La contribution au maintien de la diversité des espèces végétales et animales**
 - Plantations d'espèces locales
 - Mellifères ⇨ insectes ⇨ oiseaux
 - Fruits / baies ⇨ petites faunes
 - Epines ⇨ protection oiseaux
- La régulation du cycle de l'eau
- La protection et la fixation des sols
- Favoriser l'équilibre climatique
- ...

Introduction

Une première réalisation est envisagée sur la route d'accès au Clos Amaury qui, à première vue, comporte des trottoirs enherbés pouvant accueillir des plantations:

- ✓ 150 m qui longent le 8^e jour
- ✓ Largeur: 1 m libre côté pâture
- ✓ 1 trottoir et 1 m à 1,30 m libre côté 8^{ième} jour
- ✓ Pour l'instant de l'herbe tondue.

Des contraintes générales sont fixées:

- ✓ Etre cohérent avec notre appartenance au Parc Naturel Régional - PNR (choix d'essences locales, favoriser la biodiversité ...)
- ✓ Prendre en compte les besoins des habitants (respect du paysage)
- ✓ Prévoir une plantation pérenne, facile à entretenir.



Etude du projet

- L'étude a été menée avec Mr Frédéric Lecomte du PNR
- Plusieurs visites des terrains ont eu lieu
- Des propositions ont été remises par Mr Lecomte et discutées
- Le principe du projet a été présenté à Mr Picavet, directeur du 8^e jour

Résultat de l'étude

- Les éléments suivants ont été retenus
 - La route d'accès au 8^e jour offre une belle perspective sur les pâtures qu'il serait dommage de perdre
 - La grande salle du 8^e jour, en contrebas, donne également sur cette même perspective
 - Il ne serait pas pertinent « d'enfermer » le 8^e jour derrière un mur végétal
 - Une extension à venir au 8^e jour fait qu'il n'est pas opportun d'intervenir sur une partie des trottoirs avant la fin de ces travaux
 - La vue sur l'espace technique du 8^e jour gagnerait à être masquée par une séquence d'arbustes
 - Quelques points d'amélioration sont identifiés aussi dans la résidence du Clos Amaury
- Proposition
 - 3 espaces peuvent être plantés dans une 1^{er} phase dès l'hiver 2020/2021
 - Des options peuvent être ajoutées à court terme ou après les travaux du 8^e jour
- Avancement
 - Les propositions de la phase 1 ne comportent pas de changement radical du paysage
 - Ce projet est déjà lancé pour bénéficier d'une opportunité de subvention et d'une plantation au moment favorable (idéalement Novembre)

Phase 1.1

Masquer l'espace technique du 8^e jour

- Cet espace sera caché par une haie basse d'arbustes à feuillage marcescent:
 - Charme
 - Erable champêtre
 - Hêtre
 - Orme champêtre
- 48 arbustes sur 24 mètres
- La haie, coté trottoir, démarrera au niveau de la haie de troènes existante coté 8^e jour, pour s'arrêter avant les fenêtres de la salle principale
- Un paillage végétal sera posé
- Des jonquilles, muscaris, crocus seront plantés dans la pelouse devant les arbres



Espace technique

- Entretien
 - Haie taillée au carré 2 fois par an à hauteur du grillage
 - Les fleurs (jonquilles ...) et leur feuilles ne seront fauchées que lorsqu'elles ont bien jauni car, c'est à ce moment qu'elles constituent leurs réserves pour l'année suivante ⇒ respecter les cycles naturels, accepter une nature « sauvage »

Phase 1.2

Habiller un grillage de chèvrefeuille

- Un grillage doublant une longue clôture servira de support à du chèvrefeuille
- Caractéristique du chèvrefeuille: liane, délicieux parfum, accueille de nombreux insectes
- 42 plants sur 21 mètres
- Des jonquilles, muscaris, crocus seront plantés dans la pelouse devant les arbustes



• Entretien

- Taille tous les 3 ans
- Les fleurs (jonquilles ...) et leur feuilles ne seront fauchées que lorsqu'elles ont bien jauni car, c'est à ce moment qu'elles constituent leurs réserves pour l'année suivante ⇒ respecter les cycles naturels, accepter une nature « sauvage »

Phase 1.3

Poste électrique

- L'accès au Clos Amaury offre au paysage rural remarquable avec vue sur la campagne et l'église au fond.
- Le poste électrique brouille un peu cette image d'Epinal
- Il est proposé de l'habiller avec quelques arbres:
 - 1 poirier Poire à Clément palissé en palmette verrier
 - 1 Erable champêtre
 - 3 Saules osier
 - 3 Noisetiers
- Ces arbres pourront aussi être un support pédagogique (taille, récolte ...)
- Les arbustes existants seront déplacés
- Entretien
 - Le poirier devra être taillé chaque année
 - Les saules et les noisetiers seront rabattus tous les 3 ans



Résumé phase 1

- Une phase1 assez simple est définie
- Les démarches (commande Plantons le décors, subvention) sont lancées pour espérer planter avant cet hiver
- Des options complémentaires peuvent être ajoutées à court terme ou les années suivantes
- Une liste **d'options**, non exhaustive, est présentée dans la suite du document

Option 1

Fleurir la façade du 8^e jour

- Fleurir le trottoir en façade de la salle principale du 8^e jour
- Forcément par des plantes vivaces (entretien) de préférence mellifères
- Plantation dense pour limiter l'entretien
- Exemple: Persicaire (persicaria black field), Euchère (heuchera palace purple) , euphorbe purpurea rouge ...



Option 2

Répliquer une Plate bande

- En face du futur Chèvrefeuille une plate bande est plantée.
- Cette plate bande pourrait être répliquée sur le trottoir d'en face.



Option 3

Evolution de l'espace pelouse?

- Au bout de l'accès piéton au Clos Amaury un espace pelouse est planté d'arbres hautes tiges.
- Certains arbres sont près des habitations, parfois devant des fenêtres.
- C'est un point d'attention à surveiller.
- Des arbres vont ils gêner sérieusement des riverains dans quelques années?
- Faut-il anticiper un futur élagage en plantant un arbre central?
- **Mais**, il y a sous cette zone herbeuse (partie droite de la photo) une réserve d'eau de pluie composée de déchets de pneus permettant de garder un volume d'eau pour une évacuation dans le réseau collectif.
- Il n'est donc pas possible de planter des sujets à racines profondes dans cette partie.



Option 4

Entrée piétonne au Clos Amaury

- L'accès piéton au Clos Amaury pourrait être amélioré et offrir une entrée de résidence plus accueillante avec quelques arbustes ornementaux de petite taille
- Exemples:
 - Millepertuis arbustif (*Hypericum hidcote*)
 - Physocarpe à feuilles d'Obier (*Physocarpus opulifolius 'Diabolo'*)
 - Arbre aux faisans (*Leycesteria formosa*)
- Mais pour les raisons mentionnées page précédente, cet espace n'est pas propice aux plantations de sujets à racines profondes .



Option 5

Serres du 8^e jour

- Après les travaux prévus, la devanture côté serre pourrait être améliorée.
- Pour les raisons déjà évoquées, une haie n'est pas souhaitable.
- Il s'agirait uniquement de quelques touches cosmétiques:
 - les poteaux électriques pourraient être entourés de buissons d'arbustes (fusain d'Europe) apportant une touche graphique
 - Des plantes vivaces pourraient être plantées
 - Une bande de « prairie fleurie »
 - ...



Questions et conclusion

- La présentation a été interactive avec de nombreux échanges entre les participants.
- Dès que la date de plantation est connue les participants en seront informés.
- Une réunion de suivi sera organisée avant l'été prochain, quand les plants seront normalement bien installés.
- Les points particuliers suivants ont été notés:
 - Des plates-bandes du Clos Amaury plantées sur film plastique commencent à être gagnées par des herbes non désirées. Un paillage végétal est-il possible?
 - Il y a quelques arbres en mauvais état à l'entrée du Clos Amaury, peut-on y remédier?
 - Sur la petite allée qui longe la médiathèque des plantes débordent et gênent le passage en poussette
 - Le promoteur du Clos Amaury n'a pas prévu de haies pour la partie locative. Serait-il possible de prévoir des haies pour harmoniser la résidence?
- L'équipe municipale étudiera ces points et reviendra vers les personnes du Clos Amaury en fin d'année avec des éléments de réponse.